

DEC193014DR16

**Décision portant nomination de M. Florian Jeanne aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité USR3456 intitulée « Laboratoire écologie, évolution, interactions des systèmes amazoniens (LEEISA) »**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC192015INEE du 25 juillet 2019 nommant M. Vincent Goujon directeur de l'unité de recherche n°USR3456 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 20 mars 2019 ;

Considérant que M. Florian Jeanne a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris Michel-Ange du 4 au 8 novembre 2019,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Florian Jeanne, Assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°USR3456, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019.

M. Florian Jeanne exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Florian Jeanne est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2019

Le directeur de l'unité  
Vincent Goujon

Visa de la déléguée régionale du CNRS

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



DEC193033INC

Décision portant nomination de M. David Berthebaud aux fonctions de directeur de l'unité mixte internationale n°3629 intitulée "Laboratory for Innovative Key Materials and Structures (LINK)"

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181903DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte internationale n°3629 intitulée "Laboratory for Innovative Key Materials and Structures (LINK)" et nommant M. Fabien Grasset, directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, M. David Berthebaud, chargé de recherche de classe normale au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte internationale susvisée, pour la durée fixée dans la décision portant création de l'unité.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **18 DEC. 2019**

  
Le président - directeur général  
Antoine Petit